

## GRANDE VENTE D'AFFAIRES D'HIVER POUR ENFANTS

## Buvette et | DIMANCHE 03 novembre 2024 | petite restauration! A la GRANDE SALLE de Froideville



Chers Parents, Chers Élèves,

L'APE Haut-Talent est heureuse de vous proposer sa grande vente d'affaires d'hiver! Préparez-vous à la saison d'hiver qui arrive et venez vendre ou acheter les affaires de vos enfants (skis, combinaisons, etc.)!

Dépose des articles :Samedi 02 novembre de 16h00 à 18h\*Vente membres APE \*\* :Dimanche 03 novembre de 10h00 à 11h00Vente publique :Dimanche 03 novembre de 11h00 à 15h30Restitution :Dimanche 03 novembre de 17h30 à 18h30

Afin de vous permettre de vendre et/ou d'acquérir des articles de qualité, veuillez prendre connaissance des informations suivantes :

Articles admis:

- ✓ Matériel de sport d'hiver tel que skis, snowboards, ski de fond, luges, bobs, patins à glaces, casques, masques
- ✓ Habits d'hiver et vêtements de sport pour enfants
  - o taille: dès 98
  - $\circ\quad$  vêtements individuels uniquements, les lots ne sont pas admis
    - (exception: pantalon de ski + veste de ski assortis)
- ✓ Equipements d'apprentissage (ex. harnais, tryski, etc.)

Articles refusés:

- × Sous-vêtements
- x Casques présentant des signes d'usures

Règlement:

- Tous les articles doivent être en bon état, propres et complets
- Les coordonnées du vendeur doivent être indiquées sur les articles d'une valeur de plus de 50 CHF
- Les articles invendus seront récupérés par les vendeurs lors de la restitution
- Récupération du montant de la vente : 90% pour les membres\*\* et 70% pour les non-membres ; les montants non récupérés lors de la restitution deviendront propriété de l'APE

Liste:

- Les articles sont à répertorier sur la liste figurant au verso
- Le numéro de liste est à obtenir par email avant le 30 octobre à contact@ape-haut-talent.ch
- Deux listes par personne présente admise

**Etiquettes:** 

- Chaque article doit absolument être muni d'une étiquette volante (pas de ruban adhésif) et cartonnée, solidement attachée, indiquant : le numéro de la liste ; le numéro de l'article ; une description ; le prix et, au besoin, la taille.
- Les articles munis d'étiquettes non conformes seront refusés

Pour des ventes réussies et nombreuses, nous vous demandons des prix ronds. Informations et exemple d'étiquettes sont disponibles sur **www.ape-haut-talent.ch**; contactez-nous à **contact@ape-haut-talent.ch** pour obtenir un numéro de liste ou trouver une réponse à vos questions.

<sup>\*</sup> En cas d'empêchement pour la dépose d'articles, contactez-nous pour trouver une solution.

<sup>\*\*</sup> Si vous désirez devenir membre de l'APE Haut-Talent, la cotisation annuelle de 45.- par famille sera à régler avant le début de la vente. Nous vous rappelons que 25.- sont ensuite reversés à l'APE Vaud.